

## 16 Provinces

## Ogooué-Maritime/Département de Ndougou/Crise sociale

## Un 6-août électrique à Gamba



Gamba s'est transformée en une ville morte le 6 août 2018.



Les manifestants fuyant les bombes lacrymogènes.

DM

Gamba/Gabon

**GAMBA**, chef-lieu du département de Ndougou, a enregistré dans la journée du 6 août dernier, des échauffourées opposant les gendarmes aux populations de cette ville. A l'origine de ce mouvement, la décision de Assala Energy S.A, société ayant acquis les actifs de Shell-Gabon, du redéploiement d'une partie de son personnel sur Port-Gentil et Libreville. Mais la goutte d'eau qui fait dé-

border le vase sera la sous employabilité de la main-d'œuvre locale. Tant il est reproché à ce nouvel opérateur de recruter hors de la localité, même pour des travaux basiques ne nécessitant pas forcément une qualification particulière.

Constatant que la direction générale continuait à camper sur ses positions, malgré les multiples réunions tenues avec les autorités locales en vue d'amener la société à reconsidérer ses pratiques, plusieurs jeunes en quête d'un premier emploi ont alors décidé, le 31 juillet dernier, d'ériger des bar-

ricades sur l'axe principal conduisant au terminal pétrolier, pour freiner les activités d'Assala et amener ainsi ses dirigeants à entendre raison. La situation ne s'améliorant pas, ces jeunes ont transformé cet endroit en un camp. Ils y résident désormais 24 heures sur 24.

Entre temps, préoccupées par cette situation, autorités locales et direction générale d'Assala se sont retrouvées à Port-Gentil où, d'un commun accord, la date du 6 août 2018 a été retenue pour une réunion avec les manifestants, à Gamba. Cette réunion que tout

Gamba attendait sera précéedée, en matinée, d'une marche des femmes, pour non seulement protester contre la dévastation de leurs plantations par des éléphants, mais aussi en soutien aux jeunes. Et du coup, à la surprise générale, la réunion qui devait se tenir sous l'autorité du préfet, Adrien Moukabi, a accouché d'une souris.

En effet, contre toute attente, c'est un contingent des éléments de la gendarmerie nationale qui est arrivé pour dégager la voie publique. Les forces de l'ordre ont fait usage des bombes lacrymogènes pour disperser les mani-

festants. Le face-à-face avec les populations a d'ailleurs créé beaucoup de désordre. L'on dénombre plusieurs dégâts matériels, des arrestations et disparitions des jeunes revendicateurs. Il s'en est suivi une longue nuit.

Le lendemain, les autorités locales, les auxiliaires de l'administration et les familles des personnes arrêtées la veille, recherchant l'accalmie, se sont rendues à la préfecture pour demander que le patron des lieux pèse de tout son poids, afin que les enfants placés en garde à vue soient remis en liberté.

Aux dernières nouvelles, quelques-uns d'entre eux ont été relâchés, tandis que le plus grand nombre serait encore dans les geôles. Des négociations se poursuivent actuellement pour que tout le monde soit libéré et que la sérénité revienne, à l'orée des festivités marquant l'indépendance du pays.

Il convient cependant de relever que le fond du problème posé par les jeunes reste entier. Et que les bombes lacrymogènes tirées contre eux ne régleront en rien le refus par Assala Energy S.A. de les embaucher.

## Moyen-Ogooué/Département de l'Ogooué et des Lacs/Lambaréné/Infrastructures communautaires

## Madeleine Berre lance les travaux de construction de trois passerelles



Madeleine Berre pose la première pierre de construction des trois passerelles.



Cette passerelle de fortune sera bientôt remplacée par une autre plus moderne.



Le responsable de l'entreprise donnant les détails techniques des ouvrages.

Esaïe NDILOROU

Lambaréné/Gabon

**EN** sa qualité de native de la région, la ministre Madeleine Berre a lancé, il y a quelques jours, à Lambaréné, les travaux de construction de trois passerelles dans les quartiers PV1, PV2 et PV-Cuvette, dans le premier arrondissement. Epicentre de l'événement, le PV1 qui a eu l'honneur d'accueillir la délégation ministérielle, qu'accompagnaient, entre autres, le maire dudit ar-

rondissement, Jean-Justin Ngowemandji Maury, le directeur provincial de la Décentralisation, Thierry Davy Boussougou, et le directeur provincial des Travaux publics, Jean-Baptiste Ozouaki.

A cette occasion, le chef de quartier adjoint, Allogho Moto, a pris la parole pour souhaiter la bienvenue à ses hôtes. Et surtout pour témoigner sa reconnaissance à Mme Berre pour son implication dans les affaires de la cité.

L'assistance a ensuite eu droit aux détails techniques des ouvrages, donnés par le représentant de

l'entreprise chargée de les construire. A l'aide d'un tableau schématisé, ce dernier a expliqué l'ensemble des opérations qui devront être effectuées.

« Je suis ravi que notre entreprise soit retenue (...). La première passerelle doit être plantée (...) sur une longueur de 24 mètres. La deuxième sera posée au PV2 et mesurera 17 mètres. Le troisième ouvrage est prévu pour PV-Cuvette, sur 20 mètres et le dernier se fera au bénéfice du quartier "La Marée", sur une distance de 4,5 mètres. Il faut vous dire que ces ouvrages vont durer 8 semaines en tout pour

leur réalisation complète », a précisé Daniel Zue.

Le maire, lui, s'est dit satisfait de la présence quasi-permanente de Madeleine Berre dans la cité, où elle pose chaque fois des actes sociaux en faveur des populations de sa cité. Jean-Justin Ngowemandji Maury a donc saisi cette occasion pour l'en remercier, au nom du Conseil municipal et des populations qu'ils représente. Il a estimé que l'acte posé par le membre du gouvernement reste salutaire pour les riverains, surtout en temps de pluies. Aussi, a-t-il conseillé à ces derniers

de savoir rendre l'ascenseur à leur bienfaitrice le moment venu, Madeleine Berre étant une femme engagée politiquement.

Le dernier acte de la cérémonie a été la pose de la première pierre, symbolisant le démarrage effectif des travaux, par l'autorité ministérielle. Sous une salve d'applaudissements des riverains.

Face à la presse, Madeleine Berre a fait la déclaration suivante : « Je viens ici aujourd'hui respecter mes engagements pris face à mes parents, sœurs, frères et concitoyens qui vivent dans ces quartiers où, dans un

passé récent, je venais m'entretenir avec eux sur notre commune. Au cours de ces échanges très fructueux, les uns et les autres ont ouvert le cœur et discuté sans tabou avec moi. Et j'ai noté, dans mon agenda, certaines de leurs doléances qui, il faut le dire, sont légitimes. Je viens donc les réaliser, avec le peu de moyens que j'ai en ma possession. Le chef de l'Etat, S E Ali Bongo Ondimba, nous encourage à partager autour de nous ce que nous pouvons avoir. Faire en sorte que la solidarité et le partage soient notre quotidien. »